

*Travaux de la Chambre***LA PROTECTION CIVILE**

**M. John Loney (Edmonton—Nord, Lib.):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale, de qui relève l'organisation Protection civile Canada.

Des inondations ont récemment causé les pires dommages des dernières décennies dans le sud de l'Alberta. Il en coûtera très cher pour remettre cette partie de ma province dans l'état où elle était avant le désastre. Est-ce que l'Alberta a demandé de l'aide au ministre? Dans l'affirmative, le ministre a-t-il ordonné à Protection civile Canada d'offrir son aide à l'Alberta, pour que celle-ci se relève du désastre?

**L'hon. David Collette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.):** Monsieur le Président, le gouvernement fédéral a effectivement prévu un programme d'aide financière pour de telles situations. Ce matin, l'Alberta a présenté une demande d'aide pour solutionner les problèmes très graves auxquels la province est confrontée depuis quelques jours. Cette demande recevra le traitement habituel. À mon avis, elle devrait être agréée sans la moindre difficulté.

L'aide financière est généralement affectée au coût de remplacement de l'infrastructure publique, mais elle peut également s'adresser à des individus, des agriculteurs et des entreprises qui doivent remettre en état les parties essentielles de leurs maisons ou de leurs installations qui sont détruites par suite de catastrophes, comme les inondations dans ce cas-ci.

**Le Président:** J'informe les députés que la période de questions est maintenant terminée.

J'ai une question de privilège de la part du député de Renfrew—Nipissing—Pembroke.

\* \* \*

**QUESTION DE PRIVILÈGE**

## LES REPORTAGES PRÉSUMÉS ERRONÉS DANS LES MÉDIAS

**M. Leonard Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke, Lib.):** Monsieur le Président, je soulève une question de privilège relativement à des articles de journaux qui influent sur les relations excellentes que j'entretiens depuis longtemps avec tous les députés ainsi que le respect que j'éprouve à leur endroit.

Je suis au Parlement depuis presque 30 ans et je n'ai jamais été l'objet de reportages aussi ignobles et bas que ceux qui ont paru dans le *Globe and Mail* et le *Toronto Star*. Ces articles minent les bonnes relations que j'ai avec tous les députés.

Dans le *Toronto Star* d'aujourd'hui, on peut lire ce qui suit: «Lorsque Hopkins a pris place au restaurant du Parlement hier, après la réunion du caucus, les députés libéraux qui s'y trouvaient se sont levés et ont quitté le restaurant au bout de quelques minutes.»

Quant au *Globe and Mail*, on pouvait y relever le commentaire suivant: «L'amertume des députés libéraux était manifeste même dans le restaurant du Parlement, où ils ont commencé à s'éloigner d'une table lorsque leur collègue, Leonard Hopkins, qui ne partageait pas leur avis au sujet du contrôle des armes à feu, s'y est assis.»

La vérité, c'est que je ne suis même pas allé au restaurant du Parlement hier. Je ne m'y suis jamais assis hier, ni le matin, ni le midi, ni le soir. De toute évidence, aucun journaliste du *Toronto Star* ou du *Globe and Mail* n'y était non plus.

Ces articles sont inexacts et faux, ils sont loin de la vérité. Je n'ai jamais été traité de cette façon, même dans la revue *Frank*.

Les responsables de calomnies de ce genre ne cherchent évidemment qu'à faire du tort et salir des réputations. Je demande respectueusement que vous examiniez ces articles et, si vous considérez qu'à première vue, j'ai raison de soulever une question de privilège, je proposerai la motion nécessaire.

• (1505)

Je tiens à remercier tous les députés pour l'attention qu'ils m'ont accordée pendant que je faisais mes observations.

**Des voix:** Bravo!

**Le Président:** Notre collègue de Renfrew—Nipissing—Pembroke s'est bien défendu. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'aller plus loin. Vous jouissez d'une réputation irréprochable à la Chambre des communes depuis une trentaine d'années. Elle reste intacte.

\* \* \*

[Français]

**LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE**

**M. Michel Bellehumeur (Berthier—Montcalm, BQ):** Monsieur le Président, j'aimerais poser la question du jeudi au leader du gouvernement et lui demander s'il veut bien nous informer du menu législatif pour la semaine à venir.

[Traduction]

**L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je fais la déclaration hebdomadaire sur les travaux de la Chambre.

Le premier projet de loi dont nous débattons cet après-midi est le C-41, touchant la détermination de la peine. Après six heures de débat, conformément à un ordre de la Chambre, nous procéderons au vote sur la motion de troisième lecture du projet de loi.

Nous aurons ensuite pour priorités de terminer l'étude des propositions d'amendement du Sénat au projet de loi C-69, concernant le remaniement des circonscriptions électorales, et de terminer également l'étude à l'étape du rapport du projet de loi C-85, sur le régime de retraite des parlementaires, et du projet de loi C-89, concernant le CN.